

RAPPORT MEDICAL CONFIDENTIEL UATR

A remplir par le médecin traitant

Ce rapport est une annexe à la demande d'admission à l'unité d'accueil de répit (UATR) de l'Adret, pour un séjour de 5 à 45 jours.

Ce rapport doit être rempli de manière confidentielle par un médecin établi en Suisse, ceci pour chacune des personnes qui fait l'objet d'une demande d'admission en UATR. Il permet de définir le profil médical des demandeurs.

Ce rapport dûment rempli et signé doit être **impérativement joint à l'envoi de la demande d'admission en UATR.**

1. Identité du demandeur : Madame Monsieur

Nom	:	
Prénom	:	
Nom de jeune fille	:	
Date de naissance	:	
Adresse	:	
NPA & localité	:	

2. Antécédents personnels et hospitalisations :

3. Vaccination COVID-19 :

Vaccination COVID 19 : Oui Non

Doses : / 2 / 3 / 4
----------------	----------	----------	----------

4. Statut somatique :

Poids :		Peau (escarres) :	
Taille :		Autres :	

5. Diagnostics actuels :

6. Traitement en cours :

7. Commentaires complémentaires éventuels :

8. Prescription du séjour en UATR

Le médecin qui établit le présent rapport médical recommande le séjour en UATR du demandeur

Oui Non

REMARQUE : une ordonnance médicale à jour doit obligatoirement être transmise à l'UATR avec le rapport médical.

Fait à :

Date : le

Timbre et signature :